

Economie circulaire : Paris met en vente ses surplus de chantiers

Paris fait un nouveau pas en faveur de l'économie circulaire et de sa stratégie zéro déchet. Antoinette Guhl et Christophe Najdovski, adjoints à la Maire de Paris, annoncent la mise en vente prochaine des surplus des chantiers parisiens, notamment des pavés recyclés, aux collectivités de la Métropole du Grand Paris qui en auraient l'utilité.

Paris agit au quotidien pour sortir de « l'économie du jetable » au profit de « l'économie du durable ». Proposition issue des Etats généraux du Grand Paris de l'Economie circulaire, la valorisation des déchets de chantiers se traduit aujourd'hui par la mise en vente des pavés récupérés lors des travaux de la Ville de Paris.

Pour Antoinette Guhl, adjointe à la Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de l'innovation sociale, « cette démarche est emblématique des avantages d'une politique d'économie circulaire : on évite de puiser inutilement dans les ressources naturelles des carrières de granit et on permet aux collectivités d'économiser avec un prix divisé par deux pour des pavés réemployés ».

Cette démarche a déjà été expérimentée par Paris : chaque année, à l'occasion des travaux réalisés sur la capitale, environ 10.000 tonnes de pierres naturelles sont récupérées, en grande majorité du granit sous la forme de pavés, dalles et bordures de trottoirs. Ces matériaux sont recyclés et réutilisés sur d'autres chantiers. Près de 50 % des 15.000 tonnes de granit posées annuellement sont issues de cette filière de valorisation.

Pour Christophe Najdovski, en charge des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public, « ce système circulaire de valorisation permet de fournir en matériaux recyclés nos chantiers et participe à la préservation du patrimoine parisien ». Certains de ces matériaux, peu adaptés aux contraintes de la voirie moderne, sont réutilisés dans les espaces verts, les rives des canaux, les berges de Seine, les sites historiques...

Aujourd'hui, la quantité de pavés recyclés est telle qu'elle dépasse les besoins propres aux aménagements parisiens. Afin de leur offrir une seconde vie et d'assurer une utilisation optimale de l'intégralité de ces stocks, Antoinette Guhl, adjointe à la Maire, a proposé qu'ils soient mis en vente à l'attention des collectivités de la Métropole du Grand Paris qui en auraient l'utilité.

Cette démarche inédite va renforcer les échanges entre les collectivités de la Métropoles. Elle s'inscrit également dans la stratégie parisienne « zéro déchet », qui vise à réduire le gaspillage et transformer chaque déchet en une ressource à valoriser.